



Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique

Note d'information – 29 août 2018

STRUCTURATION DES CATEGORIES U12 ET U14

MISE EN PLACE DE LA « FILIERE JEUNES LAMES »

Madame, Monsieur, Maître

Après avoir pu dresser un certain nombre de constats sur le déroulement des saisons des tireurs dans les catégories U12 et U14, la FFCEB a identifié le besoin de structurer le programme sportif destiné à ces catégories.

Nous avons pris le parti de nous appuyer sur une structure existante jusque là et qui fonctionnait assez bien, le Circuit Jeunes Lames, de l'étendre à toutes les armes et d'y adjoindre les activités que nous proposons jusque là pour créer une « Filière Jeunes Lames ».

Cette filière sera en particulier constituée :

- De 4 à 5 compétitions par catégorie et par arme, réparties sur toute la saison (en général une épreuve entre deux périodes de vacances scolaires) et sur tout le territoire, certaines épreuves étant organisées par des clubs flamands impliqués dans le processus. Ces compétitions seront utilisées pour créer un classement Jeunes Lames, qui remplacera les coupes de l'Avenir.
- De 4 à 5 rassemblements organisés le dimanche à une fréquence comparable à celle des compétitions, et dont le but est de permettre de proposer un entraînement commun à tous les tireurs de ces catégories (voire en dessous). Il ne s'agira donc pas de compétitions mais d'activités de développement des jeunes escrimeurs (que ce soit sur les plans techniques, tactiques, physiques ou mentaux), le tout encadré par des cadres fédéraux.
- On étudie la possibilité de proposer un stage dédié à ces catégories durant l'été, pour prolonger le travail réalisé durant la saison.



Fédération Royale Belge des
Cercles d'Escrime



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



FFCEB

Asbl
N° entreprise 418.947.255

Allée du stade communal, 3
BE-5100 JAMBES

Tél : +32 (0) 81.30.97.74
escrime@skynet.be
www.escrime-ligue.be



Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique

Le calendrier de ces différentes actions est encore en cours d'élaboration, il vous sera communiqué au plus vite dès qu'il sera finalisé.

Les objectifs de la mise en place de cette Filière Jeunes Lames sont les suivants :

- Développer l'attractivité de nos compétitions : il s'agit de proposer aux tireurs de ces catégories là un programme de compétition clairement établi, avec une qualité d'organisation qui doit donner aux jeunes l'envie de continuer à pratiquer en compétition
- Fidéliser nos jeunes : compétitions et rassemblements ont pour objectif de proposer à ces populations des activités régulières en dehors du club. L'escrime est une activité d'opposition, et il est nécessaire d'aller rencontrer des adversaires différents (que ce soit dans un contexte de compétition ou de simple entraînement).
- Accroître la compétitivité de nos jeunes : en concentrant les tireurs sur un nombre plus réduit d'épreuves, l'objectif est de densifier le niveau et incidemment d'augmenter la compétitivité de nos jeunes tireurs.
- Détecter : la mise en place de classements représentatifs devrait pouvoir permettre à la Fédération de détecter les talents de demain, et ce d'autant plus facilement que le niveau de ces compétitions aura augmenté.

Compte tenu de ces objectifs majeurs, cette Filière Jeunes Lames se démarquera des organisations traditionnelles sur certains aspects :

- Formules : il s'agit moins d'obtenir un classement que de proposer aux jeunes tireurs des compétitions où ils tirent beaucoup, en privilégiant des rencontres où les écarts de niveau sont raisonnables. Les organisateurs sont libres de proposer les formules qu'ils souhaitent, mais il leur a été demandé de préférer autant que possible des systèmes où les enfants tirent à peu près le même nombre de matches sur la journée, indépendamment de leur niveau. En particulier, la formule poule + tableau d'élimination directe sera proscrite.
- Arbitrage : l'objectif est de permettre au plus grand nombre de jeunes de participer à ces différentes épreuves sans pour autant altérer l'organisation et de se servir de ces compétitions comme un champ d'expérimentations sur la formation des arbitres. Aussi a-t-il été décidé que si un quota d'arbitres en fonction du nombre d'inscrits serait toujours d'actualité, aucun diplôme ne



Fédération Royale Belge des
Cercles d'Escrime



FFCEB

Asbl
N° entreprise 418.947.255

Allée du stade communal, 3
BE-5100 JAMBES

Tél : +32 (0) 81.30.97.74
escrime@skynet.be
www.escrime-ligue.be



Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique

serait requis. Il s'agit de permettre aux jeunes du club de pouvoir venir arbitrer et de s'exercer en conditions réelles. Il est néanmoins de la responsabilité des clubs d'assurer un minimum de formation pour ces jeunes arbitres de façon à simplifier le bon déroulement de la compétition. Les organisateurs ont été sensibilisés à cette problématique et n'hésiteront pas à protéger ces jeunes volontaires, quitte à devoir prendre des sanctions contre des accompagnants faisant preuve de comportements inadéquats.

- Récompenses : chaque organisateur aura la pleine liberté de récompenser les tireurs comme il l'entend sur chaque épreuve. Mais en fin d'année, probablement lors du dernier rassemblement, une cérémonie officielle viendra récompenser non seulement les meilleurs tireurs, mais également l'ensemble des participants aux différentes activités de la Filière Jeunes Lames. Il s'agit là encore de rendre ces épreuves les plus attractives possibles.

La coordination de cette Filière Jeunes Lames sera assurée par Valérie Laromiguière (épreuves fleuret), François Xavier Férot (rassemblements) et moi-même (épreuves épée et sabre).

La mise en place de cette filière ne sera évidemment pas parfaite pour cette première année et des ajustements seront nécessaires. Nous comptons sur vous pour néanmoins intéresser les jeunes tireurs de vos clubs à la démarche, et nous restons ouverts à toute suggestion qui permettrait d'améliorer le programme.

En espérant vous retrouver nombreux sur cette Filière Jeunes Lames

Frédéric FENOUL

Entraîneur fédéral



Fédération Royale Belge des
Cercles d'Escrime



FFCEB

Asbl
N° entreprise 418.947.255

Allée du stade communal, 3
BE-5100 JAMBES

Tél : +32 (0) 81.30.97.74
escrime@skynet.be
www.escrime-ligue.be